



Aménagement
paysager

CFAagri

Apprentissage Agricole Public
Bourgogne Franche-Comté

Votre projet commence ici

www.cfa-agri.fr

Niveau IV

Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères

RNCP35399

Préparer aux métiers d'ouvrier-ère spécialisé
dans la construction paysagère, Chef-fe d'équipe
en construction paysagère.

Contenu de formation



Formation technique :

- Techniques de construction paysagère :
 - travaux préparatoire (terrassement, voirie, revêtement...)
 - travaux de construction (muret, bassin, éclairage...)
- Organisation d'un chantier
- Gestion de chantier
- Réglementation
- Gestion d'équipe

LES CFA

> CFA agricole de Quetigny - Plombières-lès Dijon - Site de Quetigny (21)
03 80 71 80 00 - cfa.dijon-quetigny@educagri.fr

> CFA agricole du Territoire de Belfort - Valdoie (90)
03 84 58 49 61 - cfa.valdoie@educagri.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

Candidature étudiée systématiquement par le CFA.

Etre titulaire d'un BP ou BAC PRO ou d'un diplôme d'un niveau au moins équivalent (liste sur arrêté de création du CS)

Avoir signé un contrat d'apprentissage

Age maxi : Signature du contrat d'apprentissage avant 30 ans



MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Equipements individuels de sécurité fournis sous conditions



DURÉE

Formation en alternance sur 1 an



EXAMEN

Certificat obtenu par contrôle continu tout au long de la formation

COMPÉTENCES VISÉES

- ✓ Gestion et organisation d'un chantier de construction paysagère
- ✓ Réalisation de constructions paysagères de la préparation du terrain à la finition du chantier
- ✓ Communication en situation professionnelle

POURSUITE D'ÉTUDES

BTSA Aménagements Paysagers (niveau III)